



Certificat de reconnaissance de réussite professionnelle de la CFMTA/FCAPM

Le Certificat de reconnaissance de réussite professionnelle de la CFMTA/FCAPM est une initiative de la CFMTA/FCAOM visant à encourager les membres à se développer en tant que musiciens, enseignants et mentors. Ce programme offre aux professeurs de musique accrédités du pays la possibilité de faire reconnaître leur participation à des ateliers pédagogiques, leur rôle au sein de comités et leur travail bénévole au sein de leur association régionale, ainsi que la vie musicale en général de leur association et communauté.

Les demandes doivent être envoyées à la secrétaire de la FCAPM accompagnées d'un montant de 10 \$ afin de couvrir les frais administratifs, d'expédition et de manutention. Les candidats ont deux ans pour accumuler des points pour ce certificat renouvelable tous les deux ans. Veuillez prendre note que la participation des membres individuels à ce programme se fait sur une base volontaire et ne fait d'aucune façon partie du processus d'adhésion.

Dans plusieurs organisations professionnelles, le perfectionnement professionnel est obligatoire au renouvellement du statut de membre. Dans notre propre profession, au sein de la MTNA, notre organisation sœur aux États-Unis, tous les professeurs de musique accrédités doivent remplir un formulaire « Documentation des points d'activités de renouvellement professionnel » au 1^{er} juillet de chaque année de renouvellement pour le maintien de leur certification. Bien que notre programme soit sur une base volontaire, nous espérons que beaucoup de nos membres s'en prévaudront pour que leur engagement à l'égard de l'excellence professionnelle soit souligné.

AVANTAGES

- Encourage l'engagement envers la formation continue en enseignement de la musique
- Offre des objectifs professionnels tangibles aux professeurs de musique
- Encourage l'amélioration de la qualité de l'enseignement musical offert aux élèves canadiens par le biais de la formation continue
- Augmente la participation et le leadership des événements musicaux nationaux, provinciaux et régionaux
- Favorise le professionnalisme en établissant des partenariats et en stimulant la participation des élèves et l'autoévaluation
- Favorise le mentorat et l'établissement de partenariats avec des défenseurs de la pédagogie

La CFMTA/FCAPM s'est engagée à promouvoir l'expertise et le perfectionnement professionnel auprès des professeurs de musique accrédités partout au pays.



Formulaire de la CFMTA/FCAPM pour la documentation des réussites professionnelles du candidat

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Membre de : _____ (associations provinciale et régionale)

Section 1 : Renouvellement personnel

ACTIVITÉ	POINTS DISPONIBLES	DATE et LIEU de l'ÉVÈNEMENT	PTS OBTENUS
1. Participer à une formation musicale lors d'un atelier ou d'un séminaire	½ jour = ½ point		
	Jour entier - 1 point par jour		
2. Participer à un congrès national ou provincial	1 point par jour		
3. Participer à un programme pédagogique de l'association régionale/locale	1 point pour 3 programmes/an		
4. Participer à un cours de musique donnant des crédits universitaires ou collégiaux	1 point par heure-crédit		
5. Cours privés de musique (pratiques)	1 point par groupe de 6 leçons		
6. Assister à un concert ou à une série de concerts	1 point par groupe de 3 concerts		
7. Autre			



Section 2 : Contributions professionnelles

ACTIVITÉ	POINTS DISPONIBLES	DATE et LIEU de l'ÉVÉNEMENT	PTS OBTENUS
1. Occuper un poste au sein du comité de direction d'une association régionale	2 points par année		
2. Occuper un poste au sein d'une association provinciale ou nationale	2 points par année		
3. Agir à titre de président(e) de comité au niveau régional, provincial ou national	1 point par année		
4. Siéger sur un conseil des arts régional, un comité de festival ou contribuer d'autres événements culturels	½ point par événement		
5. Publication d'une composition, d'un article ou d'un logiciel concernant la musique	1 point		
6. Offrir d'organiser un récital ou un événement bénévolement	½ point par événement		
7. Organiser un séminaire ou concert au sein de votre communauté	1 point par année		
8. Recruter un nouveau membre au sein de l'association régionale/lui servir de mentor	1 point par nouveau membre		
9. Autre			



Section 3 : Participation à titre de studio

Remarque : Les membres qui n'enseignent pas la musique de manière active peuvent sauter la section 3 et postuler pour le certificat s'ils obtiennent un total de 8 points pour les sections 1 et 2.

ACTIVITÉ	POINTS DISPONIBLES	DATE et LIEU de l'ÉVÉNEMENT	PTS OBTENUS
1. Inscrire des élèves à des examens, des festivals ou des événements musicaux	1 point par année		
2. Impliquer des élèves dans des événements régionaux, notamment des récitals de l'association régionale, des ateliers et des classes de maître	1 point par année		
3. Faire participer des élèves à des concours de compositions	1 point par année		
4. Faire participer des élèves à des ensembles (duos, trios, variété d'instruments, etc.) en vue d'une prestation publique	1 point par année		
5. Collaborer avec d'autres programmes musicaux, comme en milieu scolaire, un orchestre ou chœur communautaire, un camp musical estival, etc. Démontrer comment la participation de l'élève provient de vos encouragements	1 point par année		
6 Autre	1 point par année		
7. Autre	1 point par année		



NOMBRE TOTAL DE POINTS ACCUMULÉS

Section 1 : _____ (un minimum de 3 points est exigé)

Section 2 : _____ (un minimum de 3 points est exigé)

Section 3 : _____ (un minimum de 3 points est exigé)

POINTS _____ (un minimum de 8 points est exigé)

TOTAUX : _____

Je déclare avoir participé aux éléments cités et avoir accumulé les points réclamés.

Signature : _____

Veuillez faire parvenir votre formulaire dûment complété accompagné d'un chèque de 10,00 \$ à l'adresse suivante :

FCAPM/CFMTA
Sue Jones, Awards and Competitions Chair
259 Crocus Avenue
Ottawa, ON K1H 6E7

Vous pouvez également numériser votre formulaire et l'envoyer par courriel à :
competitions@cfmta.org

*N'oubliez pas de poster le chèque de 10,00 \$